

Département de la Haute-Savoie

Commune de Manigod

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Zonage Assainissement

Enquête Publique du lundi 29 avril au lundi 17 juin 2019

Rapport du Commissaire Enquêteur

Yves Cassayre

Les Crêts

74540 Mûres

Rapport du Commissaire Enquêteur

Le présent rapport concerne les projets de **Plan Local d'Urbanisme et de zonages d'assainissement** des eaux usées et eaux pluviales de la commune de Manigod (Haute-Savoie).

Il fait suite à :

- la désignation du Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble (décision 19000073/38 du 20 mars 2019), annexe n° 1.1,
- les arrêtés A 2019-05 du 5 avril et A 2019-09 du 9 mai 2019 de Monsieur le Maire de Manigod prescrivant l'enquête publique et précisant ses modalités annexes n° 1.2.1 et 1.2.2,
- l'enquête publique qui a eu lieu du 29 avril au 17 juin 2019 conformément aux prescriptions des arrêtés municipaux du 5 avril et du 9 mai visés ci-dessus.

Ce rapport d'enquête comprend quatre chapitres :

1. Contexte et objet de l'enquête.
2. Organisation et déroulement de l'enquête.
3. Les observations recueillies.
4. Examen des observations.

Et,

- une liste des documents annexés au présent rapport,

Les **conclusions** du Commissaire Enquêteur font l'objet de deux documents distincts (PLU et zonages de l'assainissement), joints à ce rapport.

